

# Programme bocager de Louvigné Communauté

## Bénéfices apportés en terme de biodiversité



*Présentation pour l'Agence de l'Eau Seine Normandie  
Mercredi 16 novembre 2016, Dives sur mer*

# 1. LOUVIGNÉ COMMUNAUTE : LE TERRITOIRE

## LE TERRITOIRE DE LOUVIGNÉ COMMUNAUTE

**8 communes** situées dans le Pays de Fougères, en Ille-et-Vilaine

Superficie de **160 km<sup>2</sup>**, 8 596 habitants (INSEE 2012),  
54 habitants/km<sup>2</sup>

13 584 ha **SAU = 85 % de l'espace**, 371 exploitations agricoles (RGA2010)

282 exploitations en 2012 (MSA)

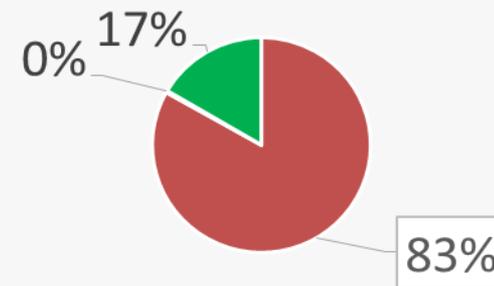
**Prédominance élevage laitier, avec complément élevage hors sol**

115 UGB/exploitation (RGA)

Territoire compris dans la grande baie du Mont-Saint Michel, SAGE Sélune



Occupation du sol en 2010 en %



- Terres labourables
- Toujours en herbe
- Cultures permanentes

## 2. LA POLITIQUE BOCAGÈRE DE LOUVIGNÉ COMMUNAUTÉ

### LA POLITIQUE BOCAGÈRE DE LOUVIGNÉ COMMUNAUTÉ

- ❖ **Portage d'un programme de travaux bocagers** en maîtrise d'ouvrage directe **depuis 2009** (aides *Breizh Bocage* (Europe 20 %) et AESN (60 %))  
Objectif prioritaire : **amélioration qualité eau et milieux aquatiques** (problématiques nitrates, pesticides, colmatage cours d'eau...)  
**Projet type = plantation anti-érosive sur talus**



- ❖ **Conservation du bocage** : inventaire du bocage en 2006 avec création d'une base de données, protection du bocage dans les PLU par les communes
  - ❖ **Animation** des dispositifs par 2 techniciennes (équivalent 1 ETP)

### Bilan 2009-2016

**62 km** de linéaires plantés  
dont **43 km sur talus** (70 %)

144 exploitations agricoles visitées  
dont **107 qui se sont engagées**(74 %)

**Bocage intégré et protégé** en partie  
dans les PLU de **7 communes**



## 3. BÉNÉFICES APPORTÉS EN TERME DE BIODIVERSITÉ

### A) IMPACTS DIRECTS SUR LA BIODIVERSITÉ

#### ❖ Implantation d'espèces végétales favorables

- Plantation majoritaire de **Chênes pédonculé et sessile**

*Chêne = espèce locale qui héberge le plus grand nombre d'espèces animales*

- Plantation d'arbustes source de nourriture pour l'hiver

*Viorne obier, Noisetier, Aubépine, Fusain...*

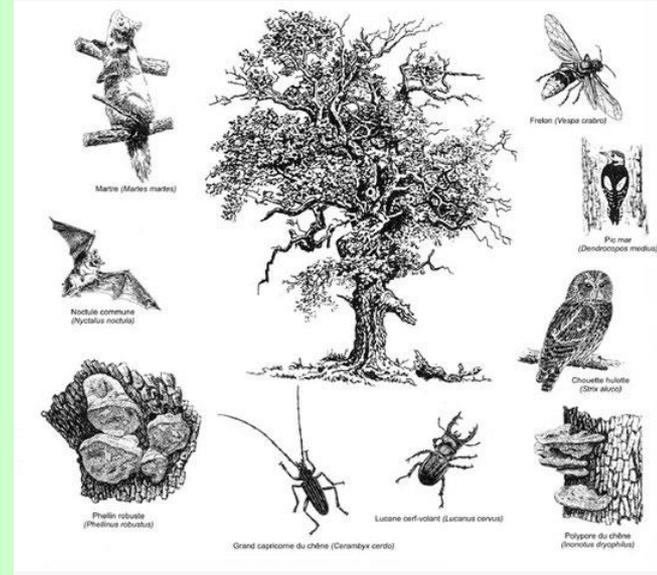
#### ❖ Création de talus et de bandes boisées

- **Talus = milieu avec gradient de luminosité et d'humidité**

*Végétation plus diversifiée que pour une haie à plat, accueil de reptiles (couleuvre, lézard...) et mammifères (lièvre, hérisson...)*

- **Bande boisée = habitat pérenne pour les espèces**

*Zones tampons vis-à-vis des traitements phytosanitaires, favorables à la nidification*



### 3. BÉNÉFICES APPORTÉS EN TERME DE BIODIVERSITÉ

#### B) IMPACTS GLOBAUX SUR LA BIODIVERSITÉ

##### ❖ Densité : un paramètre long à faire évoluer

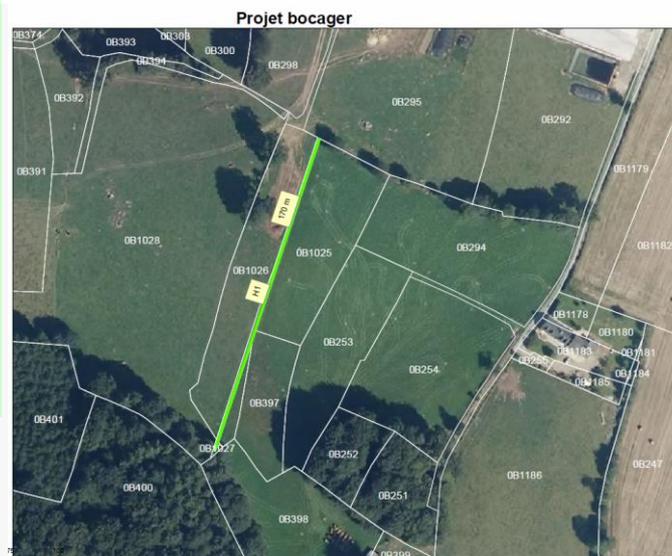
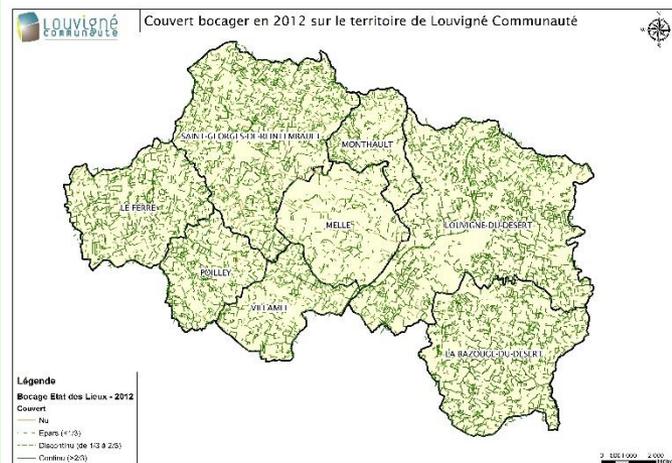
- En 2014 : 1 754 km de linéaires (avec contours de bosquets), soit une densité de **124 ml/ha de SAU** (moyenne bretonne = 110 ml/ha)

##### ➤ Evolution lente :

*Nécessite de créer des linéaires conséquents sur plusieurs années,  
« Balance » entre créations et arasements*

##### ❖ Connexion : un paramètre plus facile à « bouger »

- La majorité des haies est connectée avec une ou deux autres haie(s) (Théo JARRI, 2014) → **connexion faible du bocage**
- Lors de l'élaboration de projets bocagers avec les exploitants : **recherche d'éléments « d'accroche » des talus à créer** (ancienne haie, bois, arbres isolés...)
- Majorité des talus réalisée en rupture de pente ou en fond de vallée : **connexion avec des milieux à fort potentiel biodiversité** : zones humides, prairies permanentes et boisements de fonds de vallées



### 3. BÉNÉFICES APPORTÉS EN TERME DE BIODIVERSITÉ

#### C) IMPACTS DES DISPOSITIFS DE BON DÉVELOPPEMENT DES HAIES ET CONSERVATION

##### ❖ Conseil sylvicole individuel et démonstrations collectives

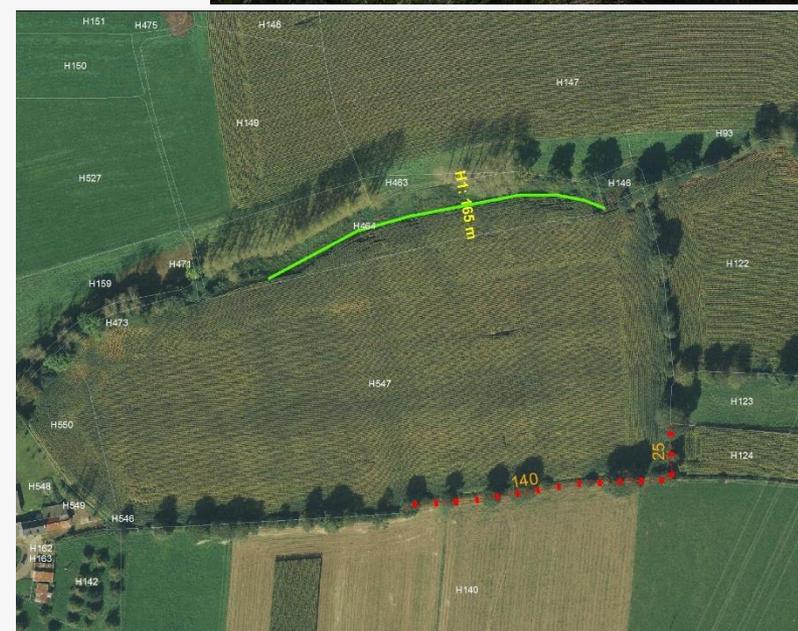
Dans le but de favoriser des arbres de bonne venue (hauts jets) et obtenir des haies à 2/3 strates

##### ❖ Le bocage ancien : élément « crucial » pour la biodiversité

- Plus la haie est âgée et plus la diversité spécifique augmente (Hooper).
- Les arbres creux et les bois morts sont nécessaires à certaines espèces (champignons, coléoptères...)

##### ❖ Deux dispositifs de protection du bocage sur le territoire

- Plan local d'urbanisme des communes : loi Paysage et Espaces boisés classés
- Politique Agricole Commune : obligation de compensations quand arasements pour les exploitants (BCAE7)
- Louvigné Communauté accompagne les agriculteurs sur ces deux dispositifs : visite de terrain et aide spécifique;



**Merci pour votre attention**

Contact : Louvigné Communauté,  
[christelle.cadoux@louvignecommunaute.org](mailto:christelle.cadoux@louvignecommunaute.org)

